

DIVERSITÉ SOCIALE :

ATTENTION AUX RACCOURCIS !

PAR DENIS MERIGOUX (2013) POUR LA SPHINX

Diversité et parité : la question de la parité dans le concours d'admission à l'X ne doit pas être traitée séparément des questions de diversité sociale.

Le 4 juin 2019, à l'occasion de la Conférence des Grandes Écoles, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Mme Vidal, a dressé un constat sans appel : « Il y a urgence. On ne peut plus rester sur ce modèle d'une élite venant d'un vivier toujours plus limité. » La ministre a donc demandé aux présidents des principales grandes écoles, dont l'X, de lui présenter un plan d'action pour augmenter la diversité sociale au sein de leur établissement. L'association La Sphinx a ouvert le débat en publiant une proposition de dix mesures pour augmenter la diversité sociale à l'X.

S'appuyant sur les données du concours d'admission (dont elle seule dispose), la direction de l'École a rendu son rapport début septembre. Ce rapport comprend un certain nombre de propositions concrètes visant à augmenter la proportion de boursiers parmi les admis au concours. Pour réaliser ce rapport, l'École s'est également appuyée sur les travaux d'un groupe de travail de l'AX, créé à l'occasion. Ce groupe de travail, où certains membres de La Sphinx étaient présents à titre individuel, s'est réuni deux fois durant l'été et a rassemblé une vingtaine de polytechniciens, souvent impliqués à titre personnel dans des initiatives sociales. Les conclusions de ce groupe de travail ont été remaniées et validées par le conseil de l'AX, puis transmises à l'École. Elles sont disponibles sur le site de l'AX.

Après la présentation du rapport de l'École et des mesures envisagées dans le numéro de janvier de *La Jaune et la Rouge*, il nous paraît intéressant d'analyser les raisonnements et justifications avancés pour lesdites mesures. En effet, l'École a publié en ligne l'intégralité du rapport remis à la ministre. Ce rapport complet nous permet enfin d'accéder à des statistiques inédites et actualisées concernant la diversité sociale et le concours de l'X, venant compléter l'étude de Berkouk et François qui était jusqu'alors la seule source publique et récente. Nous vous proposons donc une analyse

critique de ce rapport, dont nous saluons la publication qui permet de faire avancer le débat. Afin de respecter les contraintes éditoriales, nous nous concentrerons sur quelques points-clés dans cet article. Une version plus détaillée de cet article, avec l'avis de sociologues, sera publiée ultérieurement sur le site de La Sphinx.

Quelques étonnements à la lecture du rapport

L'objectif d'augmenter la diversité sociale est quantifié : passer de 50 à 100 boursiers par promotion. Pour autant, la présentation du rapport qui associe, à chaque mesure envisagée, un impact quantifié sur le nombre de boursiers est discutable. En effet, cette méthode repose sur deux hypothèses, elles-mêmes sujettes à débats : l'hypothèse que l'effet des mesures est indépendant et cumulatif, et l'hypothèse que les résultats passés permettent de prévoir linéairement les comportements futurs. Or rien n'est moins certain car il conviendrait, dans une étude sociologique, d'intégrer le comportement des acteurs.

De plus, la forme du rapport suggère que l'École n'a pas l'intention de poursuivre l'étude, ni de la confier à des spécialistes du sujet à même d'établir des relations de causalité plus solides au-delà des corrélations observées. Cette absence de doute exprimé sur les résultats établis par les auteurs du rapport ne s'inscrit pas dans une démarche conforme à la méthode scientifique, ce que nous déplorons.

Il conviendrait aussi de s'interroger sur l'indépendance des mesures préconisées et sur les possibles effets collatéraux. En première année, plus de 69 % des filles ont un père appartenant aux classes supérieures, contre 58 % des garçons. Il faut s'assurer que les mesures favorisant la diversité sociale n'aient pas pour effet d'augmenter les inégalités de genre ; cet écueil a déjà été soulevé par les travaux d'Alice Pavie sur les données des concours ENS en 2017.

La nécessité de faire évoluer le concours n'est pas prise en compte dans les propositions

Le rapport affirme que seules les épreuves écrites sont discriminantes pour les boursières et les boursiers, aucune différence significative à l'oral n'étant observée. De même, de cette absence de différence, le rapport conclut à une très bonne intégration des candidates et candidats boursiers dans le cursus polytechnicien.

Or il est impossible sans une analyse plus approfondie de savoir si cette situation est la conséquence, comme le pensent certains, du fait que l'oral juge plus également les capacités, indépendamment d'une préparation très spécifique juste adaptée au type d'écrits du concours X-ENS, ou comme on pourrait aussi le soutenir d'une « supersélection » par l'écrit. Cette seconde hypothèse repose sur l'idée que les candidats issus de milieux moins favorisés qui surmontent l'écrit ont des caractéristiques qui corréleraient avec une plus grande chance d'admission, par exemple au moins un parent dans le milieu de l'enseignement. Cette situation, appelée biais du survivant, a notamment été expliquée par Pierre Bourdieu dans *Les Héritiers*.

Si on veut vraiment atteindre un objectif d'égalité des chances, les données actuelles prouvent qu'il faut faire évoluer l'écrit sans attendre et examiner soigneusement toutes les évolutions nécessaires du concours, sur son écrit mais aussi sur son organisation générale et sur les oraux.

Deux recommandations en guise de conclusion

On doit saluer la volonté affirmée d'améliorer l'égalité réelle des chances au profit de plus de diversité. Il faut aussi se féliciter du progrès significatif qui consiste à produire, pour

la première fois, des documents chiffrés et argumentés sur l'état de diversité sociale dans le cursus polytechnicien.

Certaines des mesures proposées dans le rapport vont dans le bon sens et contribueront sûrement à une réduction des injustices actuelles. Néanmoins, elles ne suffiront pas pour un objectif de véritable égalité des chances ; nous proposons pour l'instant deux points à ajouter.

D'une part, il faut faire évoluer le concours. Il n'est pas question d'en supprimer le caractère sélectif. Mais la sélection doit être plus juste. Or, pour la préparation, les classes préparatoires les plus performantes se sont concentrées et les candidats les moins favorisés sociologiquement se retrouvent dans des classes qui font « l'impasse » sur le concours X-ENS. Il faudrait élargir ce concours, qu'il soit véritablement incontournable et que des préparations effectives soient présentes dans plus de lycées à classes préparatoires et davantage dans les territoires.

D'autre part et c'est là la clé du problème, La Sphinx estime indispensable de mieux prendre en compte les phénomènes sociologiques. Faire l'impasse sur une étude rigoureuse du sujet selon les standards scientifiques actuels n'est pas digne de l'excellence revendiquée par l'École. Il faut mettre en place un « observatoire de la diversité », probablement par accord avec un laboratoire en sciences sociales, capable de séparer les biais statistiques et les réelles causes de l'inégalité. Pour cela, il faut mener des études plus poussées sur la base des données du concours d'admission et des CPGE ainsi que d'observations et d'enquêtes sur le terrain. ✕

✦ Originellement en écriture inclusive, cet article a été réécrit à la demande du comité de rédaction, en respectant les usages en vigueur dans la presse.

